ILS FONT L'ACTU — Le 24 février 2026 - Mis à jour le 24 février 2026

Antoine Level, pour une filière dynamique du drone en France

- #DRONE

Obligation pour les drones de répondre à des normes harmonisées à partir de 2026 en Europe, entrée de ces appareils au cœur des stratégies de défense… l'univers du drone est en pleine disruption ! Une évolution que décrypte Antoine Level, cofondateur de Squadrone System, aujourd'hui responsable du site grenoblois du groupe toulousain Delair. Il préside aussi une structure nationale : l'Association du drone de l'industrie française (Adif). Interview.



Antoine Level, responsable du site grenoblois du groupe toulousain Delair et président de l'Association du drone de l'industrie française (Adif) © E. Tolwinska

De 2014, date de création de Squadrone System, à 2026, comment résumer toutes les étapes traversées ?

Antoine Level : C'est l'histoire d'une réinvention permanente. Un monde assez darwinien, finalement. En tant qu'ingénieur Supélec, j'ai passé dix années dans les télécoms, à Alcaltel-Lucent, dont cinq années en Inde et en Égypte – un groupe qui n'existe plus d'ailleurs… En 2014, nous avons été six à créer ensemble une société de drones à Grenoble pour suivre et filmer des sportifs sur les pistes de ski, du [illegible] images, notamment. Nos produits rencontrent un réel succès au cas de Noël et, plus grand public. En deux semaines, le marché mondial a perdu 30 % de sa valeur. Nos marges chutent, comme nos perspectives de [illegible] de 25 à 12 personnes…

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies destinés à améliorer la performance de ce site et à vous proposer des services et contenus personnalisés. **En savoir plus (/conditions-generales-d-utilisation-du-site-presences)**

✓ Tout accepter ✗ Tout refuser Personnaliser



© E. Tolwinska

D’où une première réorientation stratégique ?

Nous actons une montée en gamme, avec des produits très techniques visant le monde industriel. Nos équipes élaborent différents prototypes. À ce moment, nous avons la chance de rencontrer Groupama, pour lequel nous concevons un drone dédié à l’expertise en assurance agricole. Mais c’est dans le domaine de la logistique que nous signons une innovation majeure : le drone d’inventaire, bardé de capteurs, qui a d’abord été codéveloppé avec Hardis. Il permet aujourd’hui au géant suédois de l’ameublement de générer 4 % de chiffre d’affaires supplémentaire, grâce au réassort quotidien des produits en libre-service après inventaire des drones la nuit… La logistique est un marché de niche sur lequel nous avons un différenciateur très fort.

Déjà, vous avez la prescience d’un intérêt militaire…

Entre 2015 et 2017, nous approchons des acteurs comme Safran ou Airbus. C’était précurseur, mais il n’y a pas eu de suites à ce moment-là. De notre côté, nous avons alors d’autres urgences. Les marchés de volume n’étant pas au rendez-vous, il nous fallait financer nos développements. Puis est arrivée la crise du Covid ; notre société se retrouve en bout de chaîne, après tout ce qui est perçu comme « essentiel ». Les commandes s’annulent, à l’exception de celles de Michelin et Airbus, qui ne perdent pas de vue leur vision stratégique ni les valeurs d’entraide. Nous concluons avec eux des contrats majeurs, comme avec Thales en 2022 sur le drone intercepteur. L’impact des années Covid pèse toutefois : les banques nous font savoir que leurs contre-garanties européennes sont arrivées à leur limite, ce qui nous contraint au redressement judiciaire en janvier 2024. Je présente alors un plan de redressement à l’administrateur judiciaire, qui décide d’une cession d’actifs. Trois offres sont reçues, discutées avec les équipes et l’administrateur. C’est celle de Delair qui est retenue, qui se traduit par la reprise de tous les actifs et des salariés en octobre 2024.

Quel est le nouveau projet stratégique ?

La société Delair, fondée à Toulouse, a une histoire très similaire à la nôtre. Elle est plutôt spécialisée dans les aéronefs à voilure fixe, pour inspecter des lignes haute tension, des pipelines, des réseaux ferrés. Elle était déjà présente dans le secteur militaire, à 15 % de son activité environ. La guerre en Ukraine a constitué un accélérateur énorme : en sortie de Covid, Delair réalisait 4 M€ de chiffre d’affaires, contre 50 M€ en 2025. Ses drones d’observation sont capables d’aller jusqu’à 100 km de distance pour des missions de reconnaissance. Or en mai 2024, Delair a remporté un contrat avec la Direction générale de l’armement (DGA) pour un drone téléopéré et multicoptère (plus de deux rotors porteurs). La spécialité de Squadrone est justement le vol multicoptère, et nous étions alors en plein plan de cession. Il y a donc eu un alignement parfait qui a facilité l’intégration de nos équipes. Nous sommes devenus le site de Delair à Grenoble. J’en suis devenu le responsable et je participe, en tant que membre du comité de direction, aux réflexions stratégiques du groupe. La vision de Delair consiste à devenir un leader européen du drone et de la robotique – aérienne, terrestre et maritime – dans le civil comme dans le militaire.

Vous êtes aussi président de l’Adif. Pourquoi ?

Parce que la filière française a besoin de se structurer et de se développer. Je fais souvent le parallèle entre le drone et le smartphone. Le drone est en train de disrupter l’industrie de l’armement. Les cycles de révision des produits deviennent très courts, de l’ordre de deux ou trois mois. Ils sont basés sur de l’électronique grand public plutôt que sur des programmes d’armement lourds. Des pays avec peu d’industrie lourde peuvent donc tenir tête à de grandes puissances, grâce à la saturation du ciel et à la guerre asymétrique. Tout le monde l’a compris, mais le plus dur, c’est d’intégrer le drone dans les doctrines, les financements et les systèmes existants des Armées. Je peux redouter, à titre personnel, que certaines grandes industries françaises de l'armement voient le drone comme Nokia voyait le smartphone, c’est-à-dire juste comme une menace pour leur business. Ce serait une erreur, car pendant ce temps, d’autres pays investissent massivement.

Et pourtant, la France a été pionnière dans la réglementation des drones…

Exactement : nous avons le savoir-faire, les compétences, l’expérience, mais nous restons timides dans l’investissement. C’est pour cela que nous avons créé l’Adif. Nous étions 12 constructeurs et équipementiers en 2021. L’Adif regroupe à présent 60 sociétés, soit un peu plus de 1 000 emplois, pour une activité de 150 M€ en 2024. C’est encore un petit secteur, mais stratégique et en forte croissance. Nous nous positionnons sur des services et contenus personnalisés. Les grands acteurs du drone pèsent de 100 à 150 M$ en Europe, pour les Américains, c’est autour de 700 M$, et en Chine entre 2 et 4 Md$… Aucun acteur français ne pourra survivre seul. Notre filière a donc proposé un plan de 250 M€ d’investissements en commandes publiques, technologies et outil industriel. Suite à cela, le ministre des Armées a lancé en juin 2024 le pacte Drone aérien

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies destinés à améliorer la performance de ce site et à vous proposer des services et contenus personnalisés. En savoir plus (conditions-generales-d-utilisation-du-site-presences)

de défense, qui réunit les industriels, les militaires, la DGA, des organismes de recherche comme le CEA. La France a acté 80 M€ de commandes en 2025, puis 150 M€ annoncés pour 2026. C'est positif, mais cela reste très insuffisant, y compris par rapport à l'Allemagne ou au Royaume-Uni.

Donc le risque, c'est de passer à côté ?

C'est une absolue évidence. Toutes les armées du monde s'équipent. Trois conditions doivent être réunies pour rester dans la course. En premier lieu, une prise de conscience politique et stratégique. Puis investir à moyen et à long terme dans les technologies de demain, et pas seulement en mode urgence. Ensuite, rendre les métiers du drone attractifs pour être en mesure de recruter des talents. J'ajouterais encore, rendre la filière visible à l'international et savoir coopérer en Europe pour sécuriser les composants critiques, comme les batteries, les moteurs, les composants électroniques. Enfin, si l'on veut exister, il nous faudra aussi exporter.

E. Ballery

Infos clés

Groupe Delair

Drones aériens et sous-marins, pour des usages civils et militaires.

Effectif : 250

CA 2025 : 50 M€

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies destinés à améliorer la performance de ce site et à vous proposer des services et contenus personnalisés. **En savoir plus (/conditions-generales-d-utilisation-du-site-presences)**